

Enjeux et approche de la finance durable

“En matière de finance durable, Covéa Finance accorde une grande importance à l'équilibre entre les piliers E, S et G.”

MARIE-ÈVE KIEFFER,
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE ANALYSE
FINANCIÈRE ET EXTRA-FINANCIÈRE

La montée en puissance de la finance durable s'est accompagnée de la naissance d'une réglementation associée. Dans ce cadre, les obligations qui incombent à une société de gestion en termes de transparence et de communication ont conduit Covéa Finance à enrichir son approche et son évaluation du risque, en regardant au-delà des critères purement financiers. Cette reconfiguration a intégré la nécessité de faire monter en expertise les collaborateurs, de faire évoluer les processus en incluant davantage de métiers, et enfin d'opérer des choix stratégiques pour sécuriser l'accès aux données ESG et en renforcer la maîtrise, avec notamment le développement de modèles propriétaires d'évaluation.

Historiquement, l'engagement de Covéa Finance en faveur de la finance durable s'inscrit dans la durée. Dès 2015, la société a œuvré à formaliser sa démarche en accordant une importance particulière au pilier Gouvernance à travers ses votes aux assemblées générales, puis a étoffé son approche année après année avec un regard sur les pratiques sociales et environnementales des entreprises. Aujourd'hui, la philosophie de gestion de Covéa Finance met plus que jamais l'accent sur le nécessaire équilibre entre les trois piliers E, S et G, pour une appréciation globale de la finance durable. Un parti pris naturel pour la société de gestion du groupe mutualiste Covéa, qui place l'humain au cœur de ses préoccupations et s'attache à comprendre les transformations du monde dans lequel évoluent ses sociétaires, afin de mieux les servir.

Ainsi, l'approche ESG est venue formaliser des principes que Covéa Finance appliquait depuis sa création, la société ayant toujours posé des limites claires en termes de choix d'investissement, en lien avec ses principes éthiques. Si le principal changement des dernières années s'est articulé autour de l'importance prise par les critères environnementaux, le pilier E, cette tendance forte ne doit pas pour autant amener à minimiser les piliers S et G.



“ Covéa Finance, fidèle à son esprit d’indépendance, a entrepris de créer son propre modèle de notation ESG.”

Les exigences en matière de finance durable sont plurielles et encadrées par des textes d'origine européenne ou française. Elles sont plus complexes si les fonds sont labellisés, comme dans le cas de notre gamme de fonds à thématique environnementale. Face à cet empilement de réglementations, Covéa Finance a décidé de travailler à partir d'un socle commun, enrichi de briques spécifiques en fonction de l'orientation des fonds. Cette formalisation est un processus long et évolutif, car la réglementation est en perpétuel changement : il nous faudra donc continuer à enrichir ce socle commun et l'éventail des briques. De cette manière, nous sommes en mesure d'intégrer efficacement la dimension finance durable dans nos processus de gestion (actions, taux et multigestion).

Parmi les exigences, les autorités de contrôle font désormais porter sur les sociétés de gestion une responsabilité en matière de contrôle des fournisseurs de données. En d'autres termes, elles nous demandent d'être garants de la qualité de la notation extra-financière des émetteurs. Or il n'existe aujourd'hui aucune méthode commune et universelle à tous les fournisseurs de données, ce qui rend difficiles tant les comparaisons que les contrôles. C'est pourquoi Covéa Finance a décidé de définir sa propre notation, sur la base de données brutes acquises à l'extérieur, certes, mais calculée selon une méthode propriétaire qui nous permet de maîtriser notre évaluation des émetteurs. Ce chantier d'envergure, qui fait notamment intervenir la Gestion, l'Analyse Financière et Extra-Financière, la Recherche Quantitative, la Conformité, le Reporting et le Système d'Information, constitue un bel exemple de collaboration et de collégialité, un de nos principes majeurs. Ou comment, en partant d'une contrainte, un collectif peut conjuguer toutes les expertises qui le composent afin de faire progresser la société, mais également les collaborateurs individuellement, chacun étant amené à sortir de sa zone de confort pour innover.

LUCILE LOQUÈS,
DIRECTRICE, CONSEILLÈRE
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉLÉGUÉ EN CHARGE
DE L'ENSEMBLE DES GESTIONS,
DE LA COMMERCIALISATION,
DE LA NÉGOCIATION ET DE
L'ENSEMBLE DES RECHERCHES



Finance durable

Une collaboration étroite avec le groupe Covéa

En matière de finance durable, le groupe Covéa s’appuie sur l’expertise historique de Covéa Finance. Un sujet sur lequel les équipes du Groupe et de sa société de gestion travaillent main dans la main tout au long de l’année.

Entre Covéa l’assureur et Covéa Finance la société de gestion, la coordination concernant les sujets de finance durable est aujourd’hui plus que jamais indispensable compte tenu des exigences croissantes de la réglementation. À ce titre, la Direction Veille Stratégique, Relations Externes et Coordination Groupe de Covéa Finance entretient un dialogue permanent avec de nombreuses directions du Groupe afin de leur apporter son expertise à travers des partages d’informations sur les sujets liés à la finance durable, qui prennent de l’ampleur d’année en année. Ses interlocuteurs principaux sont : la Direction Générale des Investissements ; la Direction Transformation, Finance et Durabilité ; la Direction de l’Assurance Vie ; la Direction de l’Engagement Sociétal ou encore Covéa Immobilier.

Avec ces échanges, Covéa Finance se positionne au sein du Groupe comme un spécialiste des enjeux de durabilité. La Direction Veille Stratégique, Relations Externes et Coordination Groupe participe ainsi à différents comités, réunions et groupes de travail tout au long de l’année. Sur le plan opérationnel, Covéa Finance contribue aux reportings extra-financiers du Groupe ainsi qu’à des questionnaires – réglementaires ou non – et enquêtes de place.

Au-delà des relations avec le Groupe, la Direction Veille Stratégique, Relations Externes et Coordination Groupe orchestre aussi plusieurs projets en interne, chez Covéa Finance, autour de la finance durable. Un travail de fond qui bénéficie tant à la société elle-même qu’à Covéa, ainsi qu’à la relation qu’entretiennent le Groupe et sa filiale.

1. Les règlements européens SFDR et CSRD visent à renforcer les obligations de publication et de transparence concernant les enjeux ESG. 2. La taxonomie désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l’environnement. L’objectif final est d’orienter les investissements vers les activités « vertes ». 3. La loi industrie verte vise à accélérer la réindustrialisation du pays et à faire de la France le leader de l’industrie verte en Europe. 4. Le label français ISR vise à offrir une meilleure visibilité aux fonds d’investissement respectant les principes de l’investissement socialement responsable.

+ de
100

Nombre de réunions organisées en 2023 entre Covéa Finance et le groupe Covéa autour des sujets de finance durable.

2

Nombre de réglementations structurantes européennes (SFDR¹ et taxonomie²).

2

Nombre de textes nationaux qui vont impacter la gamme de produits de Covéa Finance (loi industrie verte³ et nouveau référentiel du label ISR⁴).

Accompagner les épargnants

dans leurs choix d’investissement et les entreprises dans leurs activités vers une croissance plus verte et plus solidaire

Covéa Finance offre à ses épargnants des solutions d’investissement répondant aux préoccupations contemporaines et sociétales et accompagne les entreprises actrices du changement en matière environnementale, sociale et de gouvernance à travers six fonds labellisés ISR¹.

ENJEUX

En tant que société de gestion de portefeuille au service de l’assurance, Covéa Finance participe au financement de l’économie à long terme. À travers ses quatre fonds à thématique environnementale², lancés il y a cinq ans, Covéa Finance permet aux épargnants d’accompagner la transition énergétique et écologique, ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique. La société dispose également du fonds Covéa Actions Solidaires, qui promeut le lien social en favorisant l’insertion des personnes en situation de précarité économique et dont 5 à 10 % de l’actif sont investis dans des titres non cotés de structures solidaires d’utilité sociale, ainsi que du fonds Covéa Flexible ISR, qui agit selon trois piliers : le respect des ressources humaines, le respect de l’environnement et le bon fonctionnement de la gouvernance d’entreprise.

Ces investissements reposent sur une approche ISR et un processus de gestion robuste, permettant d’évaluer les entreprises, au-delà des fondamentaux financiers, sous un angle extra-financier et avec une approche solidaire.

Confirmation de leur concordance avec cette démarche, les six fonds ont obtenu le label ISR.

PARTI PRIS

La volonté de Covéa Finance est d’accompagner les sociétés sélectionnées vers plus de durabilité en finançant leurs projets, mais également en conciliant performance financière et prise en compte des trois piliers Environnemental, Social et de Gouvernance. Dans cette optique, les équipes entretiennent un dialogue actionnarial dynamique qui permet d’inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques. Elles suivent en outre activement les controverses qui peuvent mener à une exclusion de certaines sociétés.

Preuve que cette volonté ne date pas d’hier, l’engagement de Covéa Finance sur des fonds à dimension ISR remonte à 2001 pour le fonds Covéa Flexible ISR et à 2007 pour le fonds Covéa Actions Solidaires.

“ Covéa Finance offre aux épargnants la possibilité d’investir dans des entreprises qui s’inscrivent dans une démarche de long terme en intégrant les préoccupations environnementales et sociétales. ”

PAULINE BRUNAUD,
GÉRANTE OPC ACTIONS EUROPE

1. ISR : Investissement Socialement Responsable. 2. La gamme à thématique environnementale comprend à date quatre fonds : Covéa Aeris (décarbonation de l’économie), Covéa Solis (transition énergétique), Covéa Aqua (gestion raisonnée des ressources en eau) et Covéa Terra (production et consommation responsables).